

Burundi : six denrées alimentaires exonérées de trois taxes pendant trois mois

@rib News, 16/05/2017 - Source Xinhua Le gouvernement burundais a annoncé mardi que six denrées alimentaires au Burundi sont désormais exonérées de trois taxes à l'importation pendant trois mois à partir du 27 avril dernier, dans le but d'aider la population à faire face à la flambée des prix des aliments. Les trois taxes exonérées sont les droits de douane, la taxe sur la valeur ajoutée (TVA) et la redevance administrative, concernant les produits comme manioc, farine de manioc, graines de maïs, riz et haricot sec, selon une ordonnance ministérielle rendue publique mardi et signée Domitien Ndiwokubwayo (photo), ministre burundais des Finances, du Budget et de la Privatisation.

En janvier dernier, consécutivement à une crise alimentaire survenue au Burundi au cours de la première saison culturale (début septembre 2016 à fin janvier 2017) à cause des effets pervers des changements climatiques, l'assemblée nationale (chambre basse du parlement bicaméral burundais), avait recommandé au gouvernement burundais du président Pierre Nkurunziza, d'initier des mesures allant dans le sens d'exonérer les taxes des denrées alimentaires "de base". "Cette ordonnance va soulager difficilement les souffrances de la population burundaise ; parce que sa période d'application déjà considérée comme trop courte, est déjà amputée de 15 jours dans la mesure où la décision y relative est sortie le 12 mai alors que la mesure est supposée être entrée en vigueur depuis le 27 avril", a réagi à chaud dans un communiqué l'ONG burundaise "Association Burundaise des Consommateurs" (ABUCO). Selon l'ABUCO, le gouvernement burundais aurait dû rallonger la liste des produits alimentaires exonérés des taxes au-delà des six denrées alimentaires, dans la mesure où les Burundais consomment d'autres produits alimentaires importées dont les prix ont flambé ces derniers temps à cause de la dépréciation de la monnaie burundaise utilisée localement vis-à-vis des devises comme le dollar américain, auxquels les opérateurs économiques recourent dans leurs opérations d'importation.

(adsbygoogle = window.adsbygoogle || []).push({});